

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 AVRIL 2017 A 18H30

Date de la convocation : 12/04/2017

**Présents :**

*Mesdames Brigitte COULET, Nancy CAVALIER, Marie LE BONNIEC*

*Messieurs Jean-Jacques ESTEBAN, Julien NOGARET, Jean-Maurice MARTIN, Erick JUDE, Pierre VALBRUN, Patrice HEQUET, Eric GASIGLIA, Gabriel COULET*

**Absent(s) :**

*Mesdames Chrystele FORGES, Marie-France LETERTRE*

*Monsieur Jean-Christophe BEDES*

**Pouvoir(s) :**

**Secrétaire de séance :** Brigitte COULET

Le Compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur Le Maire présente l'ordre du jour :

- Délibération portant la modification de la durée de travail du poste administratif dans le cadre du dispositif des contrats aidés,
- Délibération portant sur la création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir,
- Délibération portant sur la mise à disposition de personnel auprès du SIVOM Enfance et Jeunesse,
- Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget principal,
- Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget du service de l'eau,
- Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget du service de l'assainissement,
- Délibération portant sur l'approbation des comptes de gestion 2016,
- Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget du CCAS,
- Délibération portant sur l'affectation des résultats 2016 – budget principal,
- Délibération portant sur l'affectation des résultats 2016 – budget du service de l'eau,
- Délibération portant sur l'affectation des résultats 2016 – budget du service de l'assainissement,
- Délibération portant sur le vote des taux d'imposition 2017,
- Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget principal,
- Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget du service de l'eau,
- Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget du service de l'assainissement,
- Délibération portant sur la mise à disposition de personnel auprès de la commune de Saint-Sériès
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **1 - Délibération portant sur la modification de la durée de travail du poste administratif dans le cadre du dispositif des contrats aidés**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de modifier la durée de travail à 35 heures hebdomadaires et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce contrat.

### **2 – Délibération portant sur la création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de créer un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : cf fiche de poste annexée
- Durée du contrat : 36 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35h
- Rémunération : SMIC

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail de l'agent en emploi d'avenir,

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

### **3 – Délibération portant sur la mise à disposition de personnel auprès du SIVOM Enfance et Jeunesse**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise, pour la mise à disposition de Mme Séverine PELISSIER, Adjoint Administratif Principal 2<sup>e</sup> classe au bénéfice du SIVOM Enfance et Jeunesse.

Les modalités financières sont les suivantes : Le SIVOM Enfance et Jeunesse remboursera à la commune de Vérargues le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition au prorata des heures effectuées.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> mai 2017 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction toute la durée du mandat.

### **4 – Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget principal**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Oùï l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif principal 2016, lequel peut se résumer ainsi :

		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses		212 120.98 €	54 900.00 €	573 762.32 €
Recettes		189 600.62 €	66 943.92 €	708 520.14 €
Résultat Principal	Budget	- 22 520.36 €	12 043.92 €	134 757.82 €

**CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 5 – Délibération portant sur le compte administratif 2016 – budget du service de l'eau

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du service de l'eau 2016, lequel peut se résumer ainsi :

		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses		3 910.00 €	3 210.00 €	56 755.65 €
Recettes		79 872.26 €	0.00 €	71 606.36 €
Résultat Service de l'Eau	Budget du	75 962.26 €	- 3 210.00 €	14 850.71 €

**CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 6 – Délibération portant sur compte administratif 2016 – budget du service de l'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du service de l'assainissement 2016, lequel peut se résumer ainsi :

		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses		5 720.00 €	1 950.00 €	36 485.62 €
Recettes		196 072.71 €	0.00 €	64 304.67 €
Résultat de l'Assainissement	Budget du Service	190 352.71 €	- 1 950.00 €	27 819.05 €

**CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **7 – Délibération portant sur l’approbation des comptes de gestion 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L’UNANIMITE

Ouï l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**ADOpte** les comptes de gestion dressés pour l’exercice 2016 par le Trésorier de la commune de Vérargues, visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, et qu’ils n’appellent ni observation, ni réserve de sa part.

#### **8 – Délibération portant sur le compte administratif 2016 du budget CCAS**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L’UNANIMITE

Ouï l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du CCAS 2016, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	468.80 €
Recettes	1 908.94 €
Résultat Budget du CCAS	1 440.14 €

**CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **9 – Délibération portant sur le compte de gestion 2016 du budget CCAS**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L’UNANIMITE

Ouï l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**ADOpte** le compte de gestion du CCAS dressé pour l’exercice 2016 par le Trésorier de la commune de Vérargues, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, et qu’il n’appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **10 – Délibération portant sur l’affectation des résultats 2016 – Budget Principal**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L’UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**AFFECTE** une partie de l'excédent de fonctionnement du compte administratif de la commune de 2016 afin de couvrir le besoin de financement, soit 10 476.44 € au compte 1068 de la section d'investissement ;

**REPORTE** à nouveau en recettes de fonctionnement au 002 le reliquat de l'excédent de fonctionnement de la commune soit 125 721.52 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires pour mener à bien la présente délibération.

### **11 – Délibération portant sur l'affectation des résultats 2016 – Budget du service de l'eau**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**REPORTE** à nouveau en recettes de fonctionnement au 002 la totalité de l'excédent de fonctionnement du service de l'eau soit 14 850.71 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires pour mener à bien la présente délibération.

### **12 – Délibération portant sur l'affectation des résultats 2016 – Budget du service de l'assainissement**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**REPORTE** à nouveau en recettes de fonctionnement au 002 la totalité de l'excédent de fonctionnement du service de l'assainissement soit 27 819.05 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires pour mener à bien la présente délibération.

### **13 – Délibération portant sur le vote des taux d'imposition 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**MAINTIENT** les taux d'imposition 2017 comme ceux de l'année 2016, à savoir

- Taxe d'habitation : 12.77 %
- Taxe foncière (bâti) : 17.72 %
- Taxe foncière (non bâti) : 79.44%

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y affairant pour la réalisation de la présente délibération

### **14 – Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget Principal**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**ADOpte** le budget primitif 2017 du budget principal, avec reprise des résultats de l'année 2016, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2016 et la délibération

d'affectation du résultat votée lors de la même séance, lequel budget présenté s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	349 160.36 €	349 160.36 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	623 544.72 €	623 544.72 €
<b>TOTAL</b>	<b>972 705.08 €</b>	<b>972 705.08 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires à la réalisation du budget.

### **15 – Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget du service de l'Eau**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**ADOPTE** le budget primitif 2017 du service de l'eau, avec reprise des résultats de l'année 2016, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2016 et la délibération d'affectation du résultat votée lors de la même séance, lequel budget présenté s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	151 040.00 €	151 040.00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	75 530.71 €	75 530.71 €
<b>TOTAL</b>	<b>249 202.26 €</b>	<b>249 202.26 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires à la réalisation du budget.

### **16 – Délibération portant sur le budget primitif 2017 – Budget du service de l'Assainissement**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**ADOPTE** le budget primitif 2017 du service de l'assainissement, avec reprise des résultats de l'année 2016, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2016 et la délibération d'affectation du résultat votée lors de la même séance, lequel budget présenté s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	226 971.76 €	226 971.76 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	83 769.05 €	83 769.05 €
<b>TOTAL</b>	<b>310 740.81 €</b>	<b>310 740.81 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer toutes les écritures nécessaires à la réalisation du budget.

### **17 – Délibération portant sur la mise à disposition de personnel auprès de la commune de Saint-Sériès**

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise, pour la mise à disposition de Mme Cécile ESTEBAN, agent non titulaire en contrat d'accompagnement à l'emploi au bénéfice de la commune de Saint-Sériès.

Les modalités financières sont les suivantes : La commune de Saint-Sériès remboursera à la commune de Vérargues le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition au prorata des heures effectuées.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juin 2017 jusqu'au 28 février 2018.

## **18 – Informations et questions diverses**

### A/ DOB CCPL

Monsieur le Maire donne lecture des grandes lignes du DOB de la CCPL qui sera transmis par mail aux élus.

### B/ PROPOSITION HORAIRES DE LA MAIRIE

En réflexion depuis un certain temps et pour répondre à la demande d'ouvrir une matinée et un soir jusqu'à 19h. Compte tenu de la mise à disposition de l'agent en charge de l'accueil auprès d'une autre commune et pour qu'elle puisse avancer sur les dossiers notamment en urbanisme. Il est proposé les horaires suivants à compter du 1<sup>er</sup> mai.

LUNDI 14H-18H / MERCREDI 9H-12H / JEUDI 16H-19H / VENDREDI 14H-16H

### C/ SITE INTERNET

Le nouveau site internet est en cours de construction et sera très prochainement présenté pour validation.

### D/ P.L.U.

Dans le cadre de la révision du PLU, il faudra procéder à une étude de définition urbaine. La réflexion est en cours sur la programmation de ces études ainsi que son montage financier et notamment sur la possibilité d'obtenir des subventions.

M. Eric GASIGLIA demande si les communes avoisinantes seront prises en compte. M. le Maire répond que c'est le rôle du SCOT qui en phase de finalisation à la CCPL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 21H00.

Le secrétaire de séance,  
Brigitte COULET